

Allocution du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la rencontre des partenaires de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth – Campus du Liban Sud, le samedi 06 avril 2019, au Restaurant « Symphony » Jiyeh Marina and Resort - Jiyeh.

1. Je tiens à vous dire, au début de notre rencontre d'aujourd'hui, mes souhaits les plus amicaux pour avoir répondu à notre appel pour nous retrouver ensemble dans cette rencontre des partenaires du Campus de l'Université Saint-Joseph du Liban Sud. Une rencontre qui nous réunit, comme autorités civiles et religieuses, directeurs pédagogiques, directeurs d'établissements, présidents d'entreprises et responsables de la société civile, car l'éducation qu'elle soit supérieure ou scolaire, est l'affaire de toute la nation, car il s'agit d'une cause portée par toute la nation, d'une richesse et d'un capital qui est celui de toute la nation. C'est ensemble que nous la portons cette cause, que ce soit en des temps de vie normale ou de crise, surtout lorsque la crise sociale et économique, doublée d'une crise qui dépasse les frontières de notre pays et qui prend des formes variées d'un pays à un autre, la plus grande des crises étant générée par la cause palestinienne qui couve même chez nous sinon à proximité de chez nous. Où en sommes-nous aujourd'hui en ces temps de crise ? Quels sont les défis que nous vivons et quelles sont les réponses de l'Université ?

2. En termes de défis, nous savons qu'ils sont multiples, d'ordre politique, et socioéconomique, ce qui ne sera pas l'objet de ma contribution. Je me limite à parler quelque peu de la crise qui secoue le corps éducatif, académique et universitaire dans notre pays, suite à la découverte de réseaux de trafic de diplômes universitaires, de falsification de ces diplômes et de même d'octroi de ces diplômes à des personnes qui n'ont pas fréquenté les cours universitaires et qui n'ont pas présenté des examens.

Nous n'allons pas énumérer les multiples exactions à la loi dans ce domaine mais je peux dire que nombreux ceux qui veulent arriver sans le moindre effort et qui ont cherché à obtenir ces diplômes sans fondement académique Nous saluons les ministères de l'Enseignement supérieur et de la justice car ils ont dévoilé ces atteintes à la loi et dans le but de protéger la valeur du diplôme libanais. Nous avons demandé que le gouvernement corrige rapidement le tir afin de renforcer la législation concernant la direction de

l'enseignement supérieur, la promulgation de la loi sur l'Assurance qualité, la suspension ou la mise au ban des établissements fautifs (sommes-nous meilleurs que l'État des Émirats unis qui n'hésite pas à suspendre des programmes universitaires et à résilier des licences d'établissements ?) et l'arrêt des octrois abusifs des licences de nouveaux établissements, de nouvelles facultés et de nouveaux programmes, sauf pour ce qui est tout à fait innovant dans le domaine des sciences et des technologies avancées.

3. Notre réponse à cette situation s'est inscrite dans le cadre de notre accord de coopération avec l'Université américaine. Étant les deux universités les plus anciennes de ce pays et ayant œuvré ensemble pour la formation de l'élite intellectuelle de notre pays et de la région arabe et même au-delà, nous ne pouvions demeurer silencieux sur les atteintes à la valeur du diplôme libanais. Si nous nous sommes retirés de l'Association des universités du Liban ce n'est pas contre l'Association ou contre telle ou telle autre université, mais en conscience, nous devons porter et assumer notre responsabilité en tant que fondateurs du système libanais d'enseignement supérieur et porter tout haut notre cri et notre protestation contre la situation délétère à laquelle nous sommes arrivés.

4. Notre réponse, en tant qu'USJ, est de maintenir et de renforcer notre formation de qualité dans tous les programmes pour former des professionnels excellents et compétents dans leurs domaines, dotés de valeurs d'honnêteté intellectuelle, de discipline et d'acquisition de méthode et de jugement critique. Comme dit l'un des présidents d'université qui fait partie de nos *Alumni* : l'USJ m'a appris à réfléchir car elle m'a aidé à former ma capacité d'analyse et de jugement. Si je suis arrivé, dit-il, à une telle position et si j'ai acquis cette capacité de travail, c'est grâce à mes Maîtres de l'USJ. Aujourd'hui, comme hier, nous continuons à travailler pour former nos jeunes à l'école de la raison et du cœur.

Notre réponse est de confirmer notre voie vers l'excellence académique, dans l'enseignement et dans la recherche scientifique, cette voie qui est toujours ouverte vers les hauteurs. C'est pourquoi, il y a presque trois ans, nous nous sommes engagés dans le processus d'obtention de l'accréditation de l'Assurance qualité auprès d'une Agence européenne d'Assurance qualité. Après presque trois années de travail sur nous-mêmes, nous venons d'obtenir ce label d'Assurance qualité et nous sommes devenus l'Université

Saint-Joseph de Beyrouth accréditée par l'Agence européenne allemande de certification et d'Assurance Qualité Acquin. Ce climat d'entrée dans le processus d'accréditation d'Assurance qualité s'est étendu à plusieurs de nos facultés comme la médecine, la gestion et le management, la physiothérapie, et la pharmacie. Ce n'est pas un secret que notre faculté d'Ingénierie de Beyrouth qui ouvrira ses portes au campus USJ de Saïda à partir de septembre prochain, a obtenu, il y a trois mois, haut la main et sans conditions ni remarques, l'Accréditation du célèbre American Board of engineering and technology.

5. Chers Amis, dans notre marche vers la célébration de la création du Grand Liban en 1920, le choix de notre université a fait ses choix. Elle se veut être l'université de l'excellence non seulement dans un sens académique mais œuvrer pour le Liban du premier centenaire de sa création : un Liban de la citoyenneté au lieu du sectarisme, un Liban de l'État de Droit, un Liban de l'égalité et de la fraternité, un Liban des libertés inscrites dans notre Constitution, un Liban où la politique reprend son identité et sa vraie nature d'être au service du bien commun, une politique qui respecte les communautés, mais qui retrouve essentiellement son sens et sa direction de sauvegarder les droits de l'État et les principes de la Constitution libanaise. Pour cela, la politique devra se dissocier définitivement de la recherche de l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt universel. Chaque politique qui cherche l'intérêt particulier ou des individus et utilise la *zasabiya* selon toutes ses formes, sinon la manipule par des nominations administratives abusives, à titre d'exemple, tombe dans le piège de la corruption. Ibn Khaldoun l'avait déjà prédit depuis le 14^{ème} siècle. Le problème du Liban et les effets destructeurs de la politique résident 1) dans la représentation erronée du politique par les dirigeants et les politiciens 2) et dans l'exercice de la politique comme service de ses propres intérêts et non du bien public. Cette manière de considérer la politique libanaise, dans toutes ses nuances, a été déjà bien condamnée par un texte de Michel Chiha en 1949 (et qui demeure d'une brûlante actualité jusqu'aujourd'hui) : « *Le goût fade de notre politique intérieure se traduit par un écoëurement. Ce qui soulève le cœur, c'est ce langage creux, ces phrases vides auxquelles la vie officielle nous a accoutumés. Ce sont les nourritures sans vitamines qui donnent au visage politique libanais cette couleur d'anémie et de sclérose. Toute notre politique, c'est-à-dire toute notre vie de citoyens est traitée comme une préoccupation secondaire, une matière sans importance. Il ne s'agit plus que de faire marcher sans trop*

d'accroc une machine rouillée ». ⁽¹⁾ Devant la loi et la constitution, nous sommes tous égaux et citoyens. Si le statut personnel est une affaire qui regarde quelque part notre quotidien et qui relève du rapport à notre communauté religieuse, la part la plus large de notre quotidien relève des affaires civiles et citoyennes qui n'ont rien à faire avec le religieux. N'oublions pas que l'article 50 de la Constitution demande au Président de la République de prêter « *serment de fidélité à la nation libanaise* » et non à une quelconque confession ainsi que, selon l'article 27, « *le membre de la chambre des députés représente toute la Nation. Aucun mandat impératif ne peut lui être donné par ses électeurs.* » Notre constitution fait ainsi de l'individu libanais un projet de citoyen et donc un sujet de l'histoire ; toute politique confiée à un représentant ou à un dirigeant lui donne la responsabilité absolue, morale et pratique, de réaliser cette mission ⁽²⁾. Dans ce chapitre, l'université ne cesse de travailler pour le vivre-ensemble, en donnant le bon exemple, lorsqu'elle demande à ses étudiants de pratiquer la simulation parlementaire, lorsqu'elle favorise la création des clubs comme celui du dialogue et du débat et lorsqu'elle promulgue la charte de l'étudiant citoyen. Ainsi nos étudiants du Campus Liban Sud ont choisi, comme opération de terrain de leur Unité d'Enseignement d'Action Bénévole et Citoyenne, la ville de Qana, riche de par son histoire et sa diversité religieuse, pour en faire un site de tourisme religieux modèle avec l'aide de l'Agence culturelle italienne.

6. Si l'Université cherche à inculquer à ses étudiants l'esprit de citoyenneté, elle n'oublie pas de pratiquer la responsabilité sociale et solidaire. Ainsi, l'Université Pour Tous qui est une institution de notre université a développé un programme d'inclusion des jeunes à besoins spécifiques pour leur offrir une formation professionnelle adaptée. L'on dirait que l'expérience est réussie et elle sera appelée à être promue et confirmée pour que l'Université assume sa mission humaine et académique auprès de populations laissées en marge. De même, nous nous sommes mis à la formation d'une douzaine de jeunes syriens à l'apprentissage de la langue française, ce qui leur a permis en quelques mois d'intégrer des programmes en français de l'université. J'espère que ce service pourra être appuyé

1) Paru le 1er décembre 1949 dans **le journal Le Jour**.

2) Salim DACCACHE s.j., « Les rapports entre la laïcité et la citoyenneté au Liban », in *Actes du colloque, La territorialité de la laïcité*, sous la direction de Hiam MOUANNÈS Préface de Corinne MASCALA, Philippe NELIDOFF et Xavier BIOY, pp 253-265.

par des bourses et des aides pour que nous puissions offrir d'autres opportunités à de jeunes syriens et ainsi, d'une manière symbolique, aider à la reconstruction de la personne syrienne qui a si souffert durant une guerre qui ne se termine pas. Les contributions qu'apporte l'Université à la résolution des défis de la cité en termes de recherche scientifique pour appuyer l'innovation et la rentabilité des entreprises, du développement durable, et de la gestion des déchets sont multiples, à l'exemple de l'USJ verte, des campus et de l'hôpital sans tabac....

7. Il est évident qu'un souci majeur de l'Université est celui de la solidarité à commencer par les familles et les étudiants qui n'arrivent pas à financer leurs études : nous ne cessons de développer la Fondation USJ pour avoir des fonds alloués à cette mission. Je ne peux ici que saluer le Réseau des Anciens du Campus du Liban Sud qui se sont retrouvés et vivent en pratique la solidarité en rassemblant les fonds pour les besoins du Campus Liban Sud. Cette solidarité s'exerce au niveau des régions libanaises à travers une politique de proximité et d'écoute des besoins du contexte local à travers nos campus régionaux.

8. Notre université ne cesse de rechercher cette Valeur Ajoutée dans son exercice de l'éducation en étant à l'écoute des personnes, nos étudiants et nos enseignants, et à l'écoute des évolutions, et consciente des transformations qui peuvent en résulter.

Le sujet d'actualité aujourd'hui c'est l'Intelligence Artificielle qui a fait irruption au sein de la majorité des institutions et de la nôtre. L'Intelligence Artificielle a démocratisé l'accès à la connaissance et à de nouvelles puissances de calcul à travers l'utilisation massive de données et leur mise en relation.

Les hards skills, les aptitudes fortes de nos leaders seront éclipsées par les robots et les programmes intelligents, tandis que les softs skills ou les aptitudes douces deviendront de plus en plus valorisées : ainsi l'intelligence émotionnelle, l'éthique, l'intégrité, toutes ces valeurs que notre université met à l'honneur dans la formation de ses étudiants et qui font d'un peuple une nation, ces soft skills sont considérées comme fondamentales comme les règlements de la guerre. Ces valeurs humaines dont nous avons parlé sont à l'honneur : aucune machine intelligente ou intelligence artificielle ne pourra les remplacer.

Pour conclure, rappelons que le père de l'éducation et de l'enseignement supérieur est quelqu'un que nous connaissons comme homme de guerre, mais il fut le promoteur du baccalauréat et de l'Université moderne : c'est Napoléon Bonaparte. Il disait : « pour former l'homme qu'il nous faut, je me mettrai avec Dieu car, il s'agit de créer, et vous n'avez pas encore trouvé le pouvoir créateur, apparemment ! »⁽³⁾. Ensemble, travaillons pour créer le nouveau citoyen libanais. L'USJ est là pour apporter l'aide qu'il faut.

³ Thierry Lentz, « Les directeurs généraux de l'enseignement », dans J.-O. Boudon (dir.), *Napoléon et les lycées*, *op. cit.*, pp. 241-254